Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260416-D202638-DE

Mairie de Taulé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 avril 2026 à dix-huit heures minutes le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CREACH Gilles, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).

Date convocation : 10 avril 2026

Conseillers en exercice : 23 **Présents** : 20 **Votants** : 23

Étaient présents : CREACH Gilles, Maire de Taulé.

Les adjoints : GOARNISSON Aude, LEMEUNIER Denis, BOZEC Marie-Claire, KERRIEN Ronan

Les conseillers délégués : BOULANGER Régine, DANIÉLOU Céline, HORELLOU Denis, POCHARD Frédéric, SALAUN Benoît

Les conseillers : LE BERR Mickaël, MEUDEC Dominique, MOAL Hélène, LE GUERCH Eric, PAUGAM Sandrine, MARTIN Erwan, CHEVALLIER Carine, DE BLASIO Stefano, KERGUIDUFF Claudine, PERROT Arnaud

Absents excusés : KERSCAVEN François donne pouvoir à CREACH Gilles, BLONS Béatrice donne pouvoir à MEUDEC Dominique, KERBRAT Morgane donne pouvoir à GOARNISSON Aude

Absents :

A été élu secrétaire de séance : Denis LEMEUNIER

BUDGET ANNEXE LOT DU VALLON – REPRISE ANTICIPEE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le résultat de l'exercice 2025 se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260416-D202638-DE

BUDGET ANNEXE 22701 - LOT DU VALLON

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	212 742,13
Dépenses	212 742,13
Résultat de l'exercice	-
Résultat antérieur reporté	7 348,00
Résultat de fonctionnement	**7 348,00**

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	-
Dépenses	212 742,13
Résultat de l'exercice	- 212 742,13
Résultat antérieur reporté	375 000,00
Résultat d'investissement avant RAR (restes à réaliser)	**162 257,87**

RAR dépenses	-
RAR recettes	-
Résultat d'investissement après RAR	**162 257,87**

Résultat global à la clôture de l'exercice 2025 (résultat de fonctionnement + résultat d'investissement après RAR)	**169 605,87**

L'exercice 2025 du budget annexe Lot du Vallon se solde par un résultat global à la clôture (addition des sections de fonctionnement et d'investissement, après prise en compte des RAR) de 169 605,87 €.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement au 31 décembre 2025 est de 7 348,00 €.
Il convient d'affecter cet excédent au chapitre 002 – Recettes, en section de fonctionnement.

Le résultat de clôture de la section d'investissement au 31 décembre 2025 est de 162 257,87 €.
Il convient d'affecter cet excédent au chapitre 001 – Recettes, en section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260416-D202638-DE

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de reprendre par anticipation sur le Budget Primitif 2026 du budget annexe Lot du Vallon les résultats de l'exercice 2025,

- de reporter en section de fonctionnement, au chapitre 002 – Recettes, l'excédent estimé soit 7 348,00 €,

- de reporter en section d'investissement, au chapitre 001 – Recettes, l'excédent estimé soit 162 257,87 €.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

Fait et délibéré à Taulé le 16 avril 2026
Le Maire,
Gilles CREACH



Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260416-D202638-DE